

I. BUT DU COURS

On sait l'importance qu'a eue la réflexion théologico-politique de Spinoza à la fois dans sa propre philosophie, dans l'histoire de la pensée politique (notamment dans celle de l'idée de démocratie), ainsi que dans la conception du rapport de la religion avec la philosophie d'une part, et la politique d'autre part. Nous aborderons cette réflexion dans l'ouvrage principal qu'il lui a consacré, le *Traité théologico-politique*, afin de comprendre la nature du rapport entre la philosophie, la politique et la religion. Nous aborderons la critique de la religion et de la théologie, avec leurs prétentions à la vérité, en examinant la valeur que peuvent avoir à ce sujet les idées de révélation, de prophétie, de miracle, etc. Nous verrons quelle est la conception spécifique de la politique de Spinoza, et pour cela, nous analyserons comment cette conception trouve sa justification dans sa philosophie, et comment s'y définissent et y trouvent leur sens les notions fondamentales de la politique, telles que le droit, la justice, le pouvoir, la légitimité, le peuple, la raison politique, etc. Nous chercherons à comprendre aussi comment s'ordonnent dans le spinozisme les diverses puissances de la philosophie, de la politique et de la religion.

II. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

Matière de l'enseignement donné en classe ainsi que des lectures obligatoires (voir les sections « contenu » et « lectures obligatoires »).

Objectifs d'habiletés intellectuelles

Capacité d'analyser et d'interpréter un texte tiré des œuvres abordées au cours ou faisant partie des lectures obligatoires, de le situer dans son contexte intellectuel, et de réactualiser la problématique. Ces aptitudes seront exercées et évaluées par des **explications de textes**. Celles-ci sont des exercices essentiels en philosophie et en études littéraires. Elles consistent à prendre un texte comme objet d'explication, en commençant par repérer en quoi sa compréhension est problématique, dans son vocabulaire, sa syntaxe, la structure de ses arguments, le sens des idées qui y interviennent ou y sont développées, ses allusions, son style, ses intentions et objectifs, et en tentant ensuite d'en donner une interprétation à partir du texte lui-même et de son contexte textuel.

Aptitude à la réflexion sur la matière enseignée et son étude. Cette aptitude sera exercée et évaluée par un **rapport d'étude**, dans lequel il s'agira pour chaque étudiant de s'interroger sur son rapport à la matière du cours et aux lectures

obligatoires, et de montrer l'évolution de sa compréhension et de ses idées sur des thèmes principaux du cours et de ces lectures.

III. CONTENU

Introduction à la philosophie de Spinoza. Introduction à la lecture de deux ouvrages importants de ce penseur.

La première séance sera consacrée à la présentation du plan de cours, à l'explication de la nature des travaux à fournir, à une prise de contact avec la classe et avec les attentes des étudiants concernant leur intérêt pour Spinoza, ainsi qu'à quelques considérations sur la méthode d'enseignement. Durant les séances suivantes, d'abord la **vie de Spinoza** et le **contexte historique** de sa philosophie seront abordés ; puis, la **manière de penser et d'écrire** de Spinoza sera expliquée par une lecture commentée de passages de son œuvre, et notamment des lectures obligatoires. L'accent sera mis sur la manière dont la pensée de Spinoza s'exprime, sur les difficultés que son style présente au lecteur et au commentateur, et sur les raisons philosophiques de cette méthode. Enfin des parties du cours seront consacrées aux questions des étudiants sur leur lecture des œuvres obligatoires.

IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Formule mixte de cours magistral, de lecture en classe et de discussions. L'accent sera mis sur la démonstration de la **démarche philosophique** propre de Spinoza et sur la **lecture précise** des textes abordés.

V. LECTURES OBLIGATOIRES

- Spinoza, *Traité théologico-politique*, trad. Appuhn, (Spinoza, *Œuvres*, vol. 2, Garnier-Flammarion, Paris, 1965).
- Spinoza, *Traité politique*, trad. Appuhn, (Spinoza, *Œuvres*, vol. 4, Garnier-Flammarion, Paris, 1965).

VI. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Il y a **trois épreuves notées**, qui sont les suivantes :

La première (20 % des points) consistera en une **petite épreuve dirigée d'explication de texte** portant sur le livre *Traité théologico-politique*. Elle aura lieu en classe au retour de la semaine de lecture, et le corrigé sera présenté et discuté en classe.

Les deux épreuves principales (40 % des points chacune) consisteront, pour la première, en une **explication de texte** portant sur un passage tiré des œuvres de Spinoza étudiées, et dont l'étudiant montrera le sens et l'intérêt, en l'insérant dans son contexte ; et pour la

seconde en un **rapport d'étude** sous la forme d'une réflexion rétrospective. Ces deux épreuves auront lieu en classe à la fin du semestre (durant les deux dernières semaines).

Les **critères d'évaluation** dérivent d'abord des points cités sous la rubrique « objectifs ». La correction de la langue, la clarté et la cohérence de l'argumentation et la pertinence des idées avancées par rapport au texte analysé sont des facteurs importants qui influencent également la note.

En complément des indications données en classe, il importe de lire attentivement les **explications sur Internet** concernant d'une part l'explication de textes (<http://ul.gboss.ca/exptextes.html>) et d'autre part le rapport d'étude (<http://ul.gboss.ca/rapetudes.html>), et de tenir compte notamment de ce qui est dit de l'importance d'éviter la paraphrase, les résumés et les présentations générales de l'auteur et de sa pensée (lorsqu'elles ne servent pas à expliquer un point précis du passage étudié), de repérer les difficultés et les problèmes que le texte pose au lecteur, d'analyser le texte en lui-même et en relation à son contexte, en tenant compte du fait que ce contexte est constitué par le chapitre, le livre étudié, ainsi que la philosophie de Spinoza telle que présentée en classe. Il faut se souvenir aussi que ces travaux consistent à rédiger des textes argumentés, composés de manière cohérente, et non de simples ensembles de remarques. Pour se faire une idée de la nature de ces travaux, il est possible de consulter certaines épreuves notées d'années précédentes à l'adresse <http://ul.gboss.ca/epreuves.html>.

Corrélation entre les pourcentages et les notes:

| | | | |
|-------------|------------|------------|------------|
| 90-100 = A+ | 72-77 = B+ | 54-59 = C+ | 36-41 = D+ |
| 84-89 = A | 66-71 = B | 48-53 = C | 30-35 = D |
| 78-83 = A- | 60-65 = B- | 42-47 = C- | 0-29 = E |

Le plan et les **informations mises à jour** sur le cours sont à consulter à l'adresse internet suivante :

<http://ul.gboss.ca>

POLITIQUES GÉNÉRALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/2e-et-3e-cycles/ressources/regles-et-politiques/>